

SÉANCE du 9 mai 2023

L'an 2023 et le 9 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de FANJEAUX s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Aurélien PASSEMAR, Maire.

Présents : AVERSENC Christophe, BAUDIN Nathalie, CALMET Véronique, FLORENT Norbert, JUIN Denis, LAVAL Jean-Christophe, LAVEISSIERE Jacques, MARTY Eva, PAILHES Jacqueline, PASSEMAR François, TANDOU Sabine, VIALARET Cédric.

Absents Excusés : GUILLAUME Solenne, TISSEYRE Jean,

Secrétaire : CALMET Véronique

Lecture du compte rendu de la séance du 12 avril 2023.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- Monsieur le Maire indique que le Laboratoire d'Archéologie du Lauragais a obtenu toutes les autorisations nécessaires à la reprise des fouilles sur la commune.

Pour mener cette campagne l'association demande à la commune une subvention de 1000€.

Le Conseil Municipal, décide de leur attribuer une subvention de 1000€.

- Par délibération n°2023-02, en date du 7 février 2023, le conseil a décidé d'acquérir les parcelles cadastrées A 73-74-76-77 et a autorisé le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition. Le notaire propose la signature de l'acte le 17 mai à 13h30 à la mairie.

Monsieur le Maire ayant un empêchement, il propose de déléguer François PASSEMAR, Adjoint au Maire, pour accomplir cette formalité.

Le Conseil Municipal, accepte cette proposition.

- Suite au bilan financier établi par l'entreprise Chevrin-Géli, la balance entre les plus-values et les moins-values fait apparaître un solde négatif de 5 253.01€HT.

Il convient donc de signer un avenant pour diminuer le montant du marché du lot 1.

Le Conseil Municipal, autorise Le Maire à signer l'avenant.

- Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de réaménagement de l'aire de jeux avec notamment l'installation d'un terrain multisports.

Le montant de l'équipement sportif s'élève à 49 660.00€ HT. Il propose de solliciter l'ANS pour demander une subvention à hauteur de 50%.

Le Conseil accepte et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Questions et informations diverses :

- Norbert Florent présente 3 devis pour la reprise de la voirie des rues Peire Vidal et En Pelisse. C'est l'entreprise Cayrol qui est retenue pour un montant de 47 960€ HT.

- François Passemar présente le rapport de la commission d'attribution des logements de la résidence Aulard.

- Le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré des assistantes maternelles qui souhaiteraient s'installer sur la commune. Une réunion avec les directrices de l'EHPAD et de l'École a permis de faire un recensement des besoins. Il indique également qu'un kiné voudrait s'installer.

Plusieurs emplacements sur la commune sont à l'étude pour les accueillir.

- 52 candidatures ont été reçues pour le poste de « chef d'équipe des services techniques ». Après une première sélection la commission a convoqué 6 candidats pour des entretiens et 5 se sont présentés. Roger LOUIS, agent de la commune a été retenu.

- L'organisation de la fête des quartiers est bien avancée.

- Nathalie Baudin donne un premier bilan très positif du fonctionnement et de la fréquentation du gîte communal.

- Denis Juin informe l'assemblée qu'un nouveau délégataire pour la gestion de l'eau et de l'assainissement a été retenu sur 8 communes dont Fanjeaux. Il s'agit de l'entreprise SAUR. Le marché démarre le 1^{er} juillet pour une durée de 5 ans.

- Monsieur le Maire propose une réunion pour faire le bilan de mi-mandat le vendredi 9 juin.

La séance est levée à 21h00.

BAUDIN Nathalie.

CALMET Véronique

FLORENT Norbert.

JUIN Denis

LAVAL Jean-Christophe

LAVEISSIERE Jacques

MARTY Eva

PAILHES Jacqueline

PASSEMAR Aurélien

PASSEMAR François

TANDOOU Sabine

VIALARET Cédric